



VILLE DE VILLEPARISIS

M. Frédéric BOUCHE - Maire
32 rue de Ruzé
CS 50105
77273 VILLEPARISIS
SIRET 21770514400012

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Groupement de commandes : Oui

VILLE DE VILLEPARISIS

32 RUE DE RUZE 77230 VILLEPARISIS

Objet	Fourniture de produits d'entretien, ménager et d'hygiène pour le compte du groupement VILLE/CCAS
Référence	2022/06
Type de marché	Fournitures
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Accord-Cadre
Lieu de livraison principal	Hôtel de Ville - 32 RUE DE RUZE 77270 VILLEPARISIS
Durée	12 mois
Description	<p>Le Marché est passé dans le cadre d'un groupement de commande entre la ville de Villeparisis et le CCAS. Le marché est conclu pour un an à compter du 1er septembre 2022.</p> <p>Les prestations font l'objet de 2 lots. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande avec un montant minimum et maximum.</p> <p>Les candidats devront fournir gratuitement pour chaque lot les échantillons dont le détail complet figure en annexe n°1. Un test d'échantillons portant essentiellement sur la qualité des produits mis en oeuvre sera organisé.</p>
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Les variantes sont exigées : Non Identification des catégories d'acheteurs intervenant : VILLE DE VILLEPARISIS
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 214 600,00 €

Lots	Libellé	Estimé € HT
N° 1	MATERIEL ET FOURNITURES : petits matériels de nettoyage (balai, microfibres, brosses ...) et consommables courants (éponges, seaux, sacs poubelle...) Lieu de livraison : VILLE DE VILLEPARISIS SERVICE DES MARCHES PUBLICS 6 RUE DE RUZE 77270 VILLEPARISIS	72 500
N° 2	PRODUITS D'ENTRETIEN ET D'ESSUYAGE Lieu de livraison : VILLE DE VILLEPARISIS SERVICE DES MARCHES PUBLICS 6 RUE DE RUZE 77270 VILLEPARISIS	142 100

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements [Correspondre avec l'Acheteur](#)

- Documents**
- [Règlement de consultation](#)
 - [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres Remise des offres le **08/06/22 à 12h00** au plus tard.

- Dépôt**
- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le modalités de remise des plis sont détaillées dans le règlement de la consultation. Le détail de critères de jugement figure à l'article 7.2 du règlement de la consultation. Une négociation pourra avoir lieu selon les modalités décrites au règlement de la consultation.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Melun

43 rue du Général De Gaulle

Case Postale 8630

77008 MELUN CEDEX Case Postale 8630

Tél : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 66 10

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

-Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

-Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

-Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).

-Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 17/05/22 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Le Parisien - Ed. du 77